

Estimé donc par tous ceux avec qui il venait en contact, ce fut difficile de ne pas reconnaître et profiter des immenses talents et du savoir du professeur Blanchard. En 1937, quand il fut question de trouver des candidats qualifiés pour remplir les postes de directeur et de directeur adjoint au Collège Prince-de-Galles, ce fut d'abord à lui que les autorités administratives ont immédiatement pensé. On ne pouvait surtout pas l'ignorer précisément à cause des honneurs qu'il s'était attirés à lui-même et conséquemment à l'institution collégiale par son travail patriotique et ses publications. L'on lui a demandé en premier d'accepter le poste de directeur. Mais sachant trop bien la grande responsabilité que cela exigerait de lui, il a préféré opter pour le poste de directeur adjoint. Il a rempli ce poste jusqu'à sa retraite de l'enseignement en 1948.

« ...il nous faut aujourd'hui, à nous Acadiens français de l'Île-du-Prince-Édouard, des hommes instruits, très instruits même, des hommes qui mettent leur nationalité au-dessus de l'or et des honneurs, des hommes qui puissent combattre dans les parlements, plaider devant les tribunaux, conduire le peuple, guider ses efforts, grouper ses énergies; des hommes, en un mot, qui sont ce que le cerveau est au corps. »

J. Henri Blanchard : Les Acadiens de l'Île St-Jean  
(1921)

Connu de plus en plus dans la ville capitale de l'Île et aussi à l'étendue de la province insulaire, il ne fut pas étrange de voir les différents partis politiques jeter plus d'un regard intéressé en sa direction dans l'espoir qu'il devienne candidat pour eux au niveau provincial. Le Parti libéral, en particulier, aurait bien voulu le voir s'inscrire sur la liste d'aspirants pour un siège à l'Assemblée législative. Mais, à la surprise et au regret de ces groupements politiques, Henri Blanchard a nettement refusé leurs demandes d'adhésion dans leurs rangs. Il connaissait l'enjeu politique et, surtout, il se connaissait. Il a souvent répété à ses enfants qu'il n'aurait jamais pu s'accommoder à ce genre d'activité où il aurait sans doute vexé ses confrères et l'électorat par l'honnêteté, et la franchise de ses paroles et de ses convictions. Ayant pu voir de près la vie que son père Jérémie avait menée comme politicien, il comprenait que ce rôle contenait bien trop d'embûches pour tout individu désireux de garder son indépendance ou de rester intellectuellement honnête. Expliquant à son fils Francis ses raisons d'avoir refusé à s'engager activement sur la scène politique, monsieur Blanchard avait dit que ce genre de vie exposait au risque ceux qui y prenaient part. À son avis, son père avait été teinté par ses expériences dans ce champ d'activité souvent suspect et parfois corrompu.

Toutefois, certains prétendent que monsieur Blanchard a travaillé très fort pour se faire nommer sénateur, et cela à deux différentes reprises, mais sans succès. Il est aussi

certain qu'il s'est grandement dépensé dans l'espoir de voir son père Jérémie se faire nommer membre à la Chambre haute à Ottawa. Après la nomination de Joseph-Octave Arsenault en 1895 et sa mort en 1897, les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard avaient vainement attendu voir un des leurs les représenter au sein de ce groupe parlementaire. Il faut donc comprendre que monsieur Blanchard avait deux bonnes raisons de travailler si ardemment pour la nomination de son père au Sénat. À ce moment, les Acadiens de l'Île avaient organisé une campagne au Canada français et, par tous les moyens justifiables, se préparèrent pour faire nommer Jérémie au Sénat canadien. Des requêtes signées par presque la totalité des Acadiens de l'Île, des résolutions d'assemblées, des lettres personnelles ainsi qu'une requête des prêtres acadiens furent toutes expédiées au gouvernement. Il y avait également toute l'organisation de la francophonie à l'extérieur de l'Île même qui prêtait main-forte dans ces revendications. Une délégation de trois Acadiens d'influence se rendit à Ottawa dans l'espoir d'influencer la décision finale du premier ministre. Malgré cette campagne si bien orchestrée, la demande venant des Acadiens de l'Île fut ignorée et au lieu de Jérémie Blanchard, on en nomma un autre qui n'était qu'un débutant sur la scène politique canadienne.

Plus tard dans la vie, monsieur Blanchard contait à ses amis, avec beaucoup de fierté d'ailleurs, le déroulement de la discussion plutôt acerbe qu'il avait eue par après avec le premier ministre lui-même. Il s'agit évidemment de William Lyon Mackenzie King, parmi un des principaux leaders politiques de notre siècle. À l'occasion de l'élection fédérale de 1925, le premier ministre était de passage à Charlottetown. Lors de la réception tenue dans son wagon privé du chemin de fer, Mackenzie King reconnut monsieur Blanchard qui avait été une des trois personnes autorisées à présenter la réclame des Acadiens au premier ministre sur la question d'un sénateur acadien pour l'Île. Monsieur King invita Henri Blanchard à le rencontrer après la réception pour lui parler en privé. Alors, il procéda à expliquer à Monsieur Blanchard les raisons pour lesquelles il avait favorisé un autre candidat à la place de Jérémie. Mais monsieur Blanchard n'accepta pas les raisons offertes et le premier ministre a pris la défense. De part et d'autre, les esprits se sont chauffés au point où monsieur King lui avait répliqué : « *You don't realize to whom you are speaking* » et Henri de répondre : « *For you, I might be just a little teacher! But to me, you're only Billy King!* » Semble-t-il que l'argument a fini là et il faut bien croire que l'incident fut sans conséquence grave car, en 1946, avant de prendre sa retraite de la vie politique, monsieur King nommait Henri Blanchard membre de la Commission de la Capitale nationale comme représentant officiel de l'Île-du-Prince-Édouard. Il y siégea jusqu'en 1958. Cette nomination n'était que honorifique mais le professeur/historien Blanchard en profita pendant ces quatorze ans pour se rendre fouiller et consulter les archives nationales de la capitale fédérale.